

Le Mont, le 17 octobre 2025

Aux habitants
Chemin du Bois de l'Hôpital
Chemin de Bellevue
Chemin CreuxN/réf. : 235_Interventions_avis de travaux/jkivu
Affaire traitée par Jean-Claude Kivuila

RESTRICTION DE CIRCULATION

Madame, Monsieur,

La commune du Mont-sur-Lausanne vous informe que des travaux sur le chemin du Bois de l'Hôpital, comprenant les travaux préparatifs et de pose du revêtement bitumineux final sont prévus aux dates suivantes :

- **3 novembre au 7 novembre 2025** pour les travaux préparatifs (Travaux de fraisage et mise à niveau des regards et grilles pour le chemin du Bois de l'Hôpital et les accès privés. Pendant cette phase, la circulation sera maintenue mais fortement perturbée.
- **10 novembre dès 6h00 au 13 novembre 2025 à 8h00** pour les travaux de pose du revêtement bitumineux final. Des fermetures seront nécessaires et les accès aux parcelles privées seront interdits aux dates ci-dessous :
 - **1^{er} jour (Lundi 10 novembre dès 6h00)**. Pose du revêtement aux accès privés, voire plan. Accès fermés et stationnement autorisé à cheval sur le trottoir du chemin du Bois de l'Hôpital.
 - **2^{ème} jour (Mardi 11 novembre dès 6h00)**. Pose du revêtement du tronçon compris entre le chemin de Bellevue. Accès interdit aux riverains du Bois de l'Hôpital 13-15-18 à 58.
 - **3^{ème} jour (Mercredi 12 novembre dès 6h00)**. Pose du revêtement du tronçon compris entre le chemin de Bellevue jusqu'à la route du Jorat. Pour cette phase de travaux, l'accès sera interdit à tous les riverains du chemin du Bois de l'Hôpital, tous les riverains du chemin de Bellevue et chemin Creux.

Dès lors, nous vous prions de stationner vos véhicules privés le long de la route du Jorat qui sera mise en sens unique, sens montant, depuis la route du Jorat n° 5 jusqu'au débouché avec le chemin de Jorattez, stationnement autorisé dès le lundi 10 novembre à partir de 18h00. En cas de manque des places, vous avez aussi la possibilité de stationner vos véhicules au parking du Châtaignier et à la route de Coppoz.

Nous nous excusons d'avance pour les désagréments occasionnés, mais indispensables à la bonne exécution des travaux prévus et sollicitons votre coopération en respectant la signalisation qui sera mise en place et nous restons à disposition en cas de question au 021 651 91 70.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Police administrative

